

CONSEIL COMMUNAL DU 17 AOÛT 2022

Présences: MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et H. Krier, échevins
MM./Mmes F. Bemtgen, C. Brosius, J. Feller-Wilmes, A. Kremer, R. Miny,
J. Reckinger, A. Toussaint, W. Vullers, M. Weiler, conseillers
M. L. Wantz, secrétaire

Excusée: MME C. Haubrich-Schandeler

- CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal assiste à la prestation de serment de M. Bemtgen Félix (déi gréng), domicilié à Mersch, en tant que conseiller communal en remplacement de M. Adam Claude, démissionnaire. M. Bemtgen F. est désigné comme délégué au comité du syndicat intercommunal ZAMID.

- PACTE LOGEMENT

Le conseil communal approuve à l'unanimité le programme d'action local «Logement» (PAL) dans le cadre du «Pacte Logement» avec les champs d'actions y retenus.

- URBANISME

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) la demande de lotissement présentée par la société Tom Simon Architectes Sàrl de Kockelscheuer au nom de la société GES Immo S.A. de Kirchberg relative à la division d'une propriété sise à Beringen, 1, an der Gewaan, en trois lots en vue de leur affectation à l'habitation et à la construction.
- b) la convention ensemble avec les plans d'exécution concernant des projets de construction sur des fonds sis à Moesdorf, rue d'Ettelbruck, pour le compte des parties M. D. Marques Dos Santos de Reckange ainsi que M. C. Wagener et Mme L. Muller de Gosseldange.

- DÉNOMINATION DE RUES

Le conseil communal retient à l'unanimité les dénominations de rue suivantes sur le territoire de la commune de Mersch:

	Dénomination officielle	Inscription panneau
a)	Reckener Bësch	Reckener Bësch
b)	Rue Pierre Antony	Rue Pierre Antony 1920 – 2000 Commerçant
c)	Rue Julie Muller-Barthelemy	Rue Julie Muller-Barthelemy 1921 – 2020 Présidente nationale Amiperas
d)	Rue Henri Tudor	Rue Henri Tudor 1859–1928 Ingénieur, Inventeur, Industriel
e)	Rue Henry Dunant	Rue Henry Dunant 1828– 1910 Fondateur Croix-Rouge internationale
f)	Rue Dr Henri Sinner	Rue Dr Henri Sinner 1911– 1993 Médecin et Député

- ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) plusieurs actes/contrats concernant de petites emprises à Schoenfels, Beringen et Mersch.
- b) cinq concessions à 30 ans au cimetière de Mersch.

- SUBSIDES

À L'unanimité, le conseil accorde les subventions suivantes:

- a) Ecole de Musique de l'UGDA: don de 500,00 € pour la promotion de jeunes talents musicaux.
- b) Union des Sociétés Avicoles Luxembourgeoises (USAL): subside de 100,00 € pour l'organisation des festivités du 100^{ième} anniversaire.

- FINANCES COMMUNALES

- a) Le conseil communal approuve à l'unanimité les déclarations de recettes de l'exercice 2021 au total de 9.715.142,13 € et les déclarations de recettes de l'exercice 2022 au total de 1.665.424,67 €.
- b) Le bourgmestre explique et présente le plan pluriannuel (PPF). Le conseil communal prend connaissance des données financières.
- c) Le conseil communal décide à l'unanimité de proroger le cautionnement solidaire pour un montant de 150.000,00 € au profit de la Maison de la Culture à Mersch sur une durée de 24 mois, sous condition que l'asbl Maison de la Culture réserve à la Commune de Mersch un droit de regard annuel dans les comptes et la gestion de l'asbl.

- CIRCULATION

Le conseil communal arrête à l'unanimité une modification du règlement général de circulation dans la commune de Mersch et confirme les différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.

- COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil communal décide à l'unanimité de remplacer M. R. Becker par M. D. Dos Santos, représentant des sapeurs-pompier, comme membre du groupe de travail «Comité des fêtes».

- PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil communal décide à l'unanimité

- a) de créer un poste sous le statut du fonctionnaire communal, groupe de traitement B1, pour le service des relations publiques.
- b) de créer un poste supplémentaire d'agent municipal avec la fonction de garde champêtre sous le statut du fonctionnaire communal, carrière de l'agent municipal, groupe de traitement D2, pour le service d'ordre public.
- c) de créer un poste dans le groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique, sous le statut du fonctionnaire communal.
- d) d'adapter le nombre d'heures de travail du service «Repas sur Roues» à 96 heures par mois, 48 heures pour chacun des 2 chauffeurs, à partir du 1^{er} septembre 2022.

A huis clos le conseil communal:

- * accepte la démission du sieur Da Costa Missa Thierry, agent municipal / garde-champêtre;
- * procède à la nomination de la dame Gouden Monique aux fonctions d'agent municipal / garde-champêtre;
- * procède à la nomination définitive du sieur Gravé Michaël comme fonctionnaire du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif (service technique);
- * procède à la nomination de la dame Macedo Katia comme fonctionnaire du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif (recette communale);
- * procède à la nomination de la dame Mai Phuong-Anh comme archiviste sous le statut de l'employé communal;
- * procède à la nomination de la dame Richter Isabelle comme gestionnaire de piscine sous le statut de l'employé communal;
- * approuve le contrat de travail à durée déterminée avec la dame Habscheid Laurence dans le service écologique;
- * approuve le contrat de travail à durée déterminée avec la dame Rübél Aviva dans le service des relations publiques;

- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS